

# MUNICIPALITÉ DE LA PAROISSE DE LAC-AUX-SABLES

## ORDRE DU JOUR SÉANCE ORDINAIRE DU 3 MAI 2011

### **1. Administration de la municipalité**

- 1.1 Ouverture de l'assemblée
- 1.2 Lecture et adoption de l'ordre du jour
- 1.3 Adoption du procès-verbal de la séance ordinaire du 4 avril 2011
- 1.4 Dépôt du bordereau de correspondance pour le mois de mai 2011
- 1.5 Première période de questions – Parole à l'assemblée (15 minutes)
- 1.6 Protocole d'entente Commission scolaire de l'Énergie
- 1.7 Offre de services mise à jour des archives
- 1.8 Période additionnelle contrat adjointe administrative

### **2. Trésorerie**

- 2.1 Bordereau des dépenses du mois d'avril
- 2.2 Engagement de crédits – Mai

### **3. Sécurité publique**

- 3.1 Versement à un tiers de la taxe sur les services téléphoniques du service 911
- 3.2 Relance du programme PAIR Mékinac
- 3.3 Nomination comité de planification du plan de sécurité civile

### **4. Transport, hygiène du milieu et environnement**

- 4.1 Visite des étudiants Techniques de Gestion des eaux du Collège de Shawinigan le 30 mai 2011
- 4.2 Entériner entente de gestion des matières de l'Éco-Centre
- 4.3 Demande de remboursement politique de déneigement chemin Tangara et Sittelles et de la rue Tessier
- 4.4 Ajout de rues pour la circulation des VTT

### **5. Aménagement, Urbanisme et mise en valeur du territoire**

- 5.1 Entériner représentation Mis-Mek Communautaire

### **6. Loisirs et culture**

- 6.1 Renouvellement entente Aréna de St-Tite
- 6.2 Fête des Voisins 4 juin 2011
- 6.3 Demande utilisation du terrain de balle été 2011
- 6.4 Demande utilisation du parc Louis-Philippe-Fugère
- 6.5 Demande de nomination de la salle du club de l'âge d'Or d'Hervey-Jonction
- 6.6 Modification résolution # 2011-04-094

### **7. Autres sujets**

- 7.1 Demande d'aide financière
  - 7.1.1 Demande Carrefour Culturel Mékin' Art
  - 7.1.2 Don Fondation du CSSS de l'Énergie
- 7.2 Dépôt état des résultats projet municipal-scolaire
- 7.3 Dépôt candidature prix d'excellence du Réseau Québécois de Villes et Villages en santé
- 7.4 Avis de motion de félicitation
  - 7.4.1 École le Sablon d'Or : projet récupération de piles

- 7.4.2 Madame Denise St-Amant : bénévole
- 7.5 Varia
- 7.6 Période de questions – Parole à l’assemblée
- 7.7 Levée de l’assemblée

-----  
Séance ordinaire de ce conseil tenue à Lac-aux-Sables à 19 heures 30 minutes, le 3<sup>e</sup> jour du mois de mai deux mille onze (3 mai 2011) à la salle municipale de Lac-aux-Sables, 820 rue Saint-Alphonse.

À laquelle sont présents les membres du conseil :

Yvan Hamelin, maire  
Marius St-Amant, conseiller  
Daniel Roy, conseiller  
Ghislain Trépanier, conseiller  
Lise Méthot conseillère  
Réjean Gauthier, conseiller  
Aline Ménard, conseillère

Tous membres du conseil et formant quorum

## **1. ADMINISTRATION DE LA MUNICIPALITÉ**

### **1.1 Ouverture de l’assemblée**

La session est ouverte à dix neuf heures trente minutes (19h30), sous la présidence de Monsieur Yvan Hamelin, maire. Mme Valérie Cloutier, directrice générale et secrétaire-trésorière, agit à titre de secrétaire de l’assemblée.

### **1.2 Lecture et adoption de l’ordre du jour**

**2011-05-104**

Il est proposé par Lise Méthot appuyé par Aline Ménard que le conseil adopte l’ordre du jour de la séance du 3 mai 2011 et en laissant le point **VARIA** ouvert.

ADOPTÉE à l’unanimité des conseillers

### **1.3 Adoption du procès-verbal de la séance ordinaire du 4 avril 2011**

Avant l’adoption du procès-verbal, M. Daniel Roy déclare avoir pris connaissance du procès-verbal de la séance où il était absent. Suite à la lecture, il déclare n’avoir aucun conflit d’intérêt vis-à-vis les résolutions prises par le conseil en son absence.

**CONSIDÉRANT** que les procès-verbaux de la séance ordinaire du 4 avril ont été remis aux élus au moins quarante-huit (48) heures avant la présente session ;

**CONSIDÉRANT** que les membres du conseil reconnaissent l’avoir reçu et lu ;

**2011-05-105**

**EN CONSÉQUENCE**, il est proposé par Ghislain Trépanier appuyé par Aline Ménard et résolu que ce procès-verbal soit adopté tel que rédigé.

ADOPTÉE à l’unanimité des conseillers

#### **1.4 Dépôt du bordereau de correspondance pour le mois de mai 2011**

**CONSIDÉRANT** le dépôt du bordereau de correspondance du mois de mai 2011 préparé par Mme Madeleine Hébert faisant état de la correspondance reçue au cours du mois d'avril 2011 devant être présentée au conseil ;

**2011-05-106**

**EN CONSÉQUENCE**, il est proposé par Daniel Roy, appuyé par Lise Méthot que le conseil municipal accepte le dépôt du bordereau de correspondance de mai 2011.

ADOPTÉE à l'unanimité des conseillers

#### **1.5 Première période de questions – Parole à l'assemblée**

Début : 19h40

Fin : 19h54

#### **1.6 Protocole d'entente Commission scolaire de l'Énergie**

**ATTENDU** que la Commission scolaire et la Municipalité administrent respectivement des fonds publics en tant que personnes morales de droit public ;

**ATTENDU** que le territoire sous la juridiction de la Municipalité constitue une partie du territoire scolaire sous la juridiction de la Commission scolaire de l'Énergie;

**ATTENDU** que la Commission scolaire et la Municipalité favorise l'utilisation de leurs immeubles par les organismes publics ou communautaires de leur territoire ;

**ATTENDU** que la Commission scolaire et la Municipalité reconnaissent les avantages d'une concertation municipale-scolaire afin de maximiser l'utilisation de leurs immeubles et équipements et d'offrir à la population de leur territoire une diversité de services de qualité ;

**2011-05-107**

**EN CONSÉQUENCE**, il est proposé par Marius St-Amant, appuyé par Réjean Gauthier et résolu que la municipalité autorise la directrice-générale et le maire à signer pour et au nom de la municipalité de Lac-aux-Sables le protocole d'entente entre la municipalité de Lac-aux-Sables et la Commission scolaire de l'Énergie établissant les modalités d'utilisation d'immeubles et d'équipements leur appartenant.

ADOPTÉE à l'unanimité des conseillers

#### **1.7 Offre de services mise à jour des archives**

**CONSIDÉRANT** que le calendrier de conservation des archives municipales nécessite une mise à jour ;

**CONSIDÉRANT** qu'un travail doit être effectué au niveau du classement des archives municipales dont les archives situées dans la voûte ;

**CONSIDÉRANT** que le système des archives municipales comporte plusieurs spécifications techniques;

**2011-05-108**

**EN CONSÉQUENCE** il est proposé par Aline Ménard, appuyé par Ghislain Trépanier et résolu de mandater le Centre d'archives régional de Portneuf spécialisé notamment en gestion des documents administratifs

municipaux et d'accepter leur offre de services au montant de 2 100 \$. Le montant sera imputé au budget services professionnel et juridique.

ADOPTÉE à l'unanimité des conseillers

### **1.8 Période additionnelle contrat adjointe administrative**

**CONSIDÉRANT** les mandats sociaux, économiques et culturels inscrits aux différents plans d'action municipaux ;

**CONSIDÉRANT** le budget salarial de la municipalité et les besoins spécifiques en administration ;

**CONSIDÉRANT** l'élaboration de différents plans d'action et politiques municipales et la préparation du dossier de candidature pour le Réseau Québécois de Villes et villages en santé ;

**2011-05-109**

**EN CONSÉQUENCE** il est proposé par Daniel Roy, appuyé par Ghislain Trépanier et résolu de prolonger la période d'emploi de madame Julie Robillard, adjointe administrative, pour une période d'au plus 800 heures selon les besoins administratifs pour l'exercice 2011 à moins d'obtenir une subvention supplémentaire pour les fonctions demandées.

ADOPTÉE à l'unanimité des conseillers

## **2. TRÉSORERIE**

### **2.1 Bordereau des dépenses du mois d'avril 2011**

**CONSIDÉRANT** que la liste des comptes ainsi que toutes les factures du mois ont été vérifiées par M. Ghislain Trépanier et par Mme Aline Ménard ;

**CONSIDÉRANT** que tous les conseillers ont reçu une copie de la liste des comptes à payer ;

**2011-05-110**

**EN CONSÉQUENCE**, il est proposé par Lise Méthot, appuyé par Réjean Gauthier et résolu que les comptes présentés dans la liste suggérée des paiements au 30 avril 2011, au montant de \$57 563.87 \$, soient approuvés et payés et d'entériner les dépenses pré-autorisées au montant de 142 844.02 \$.

Je soussignée, certifie par la présente qu'il y a des crédits suffisants pour les dépenses décrétées dans la liste des comptes au 30 avril 2011.

---

Valérie Cloutier, Adm. A  
Directrice générale & Secrétaire-trésorière

## **2.2 Engagements de crédits mai 2011**

**2011-05-111**

Il est proposé par Ghislain Trépanier, appuyé par Aline Ménard et résolu que les engagements de crédits suivants soient adoptés :

### **1. Sécurité incendie**

Description	Montant	Budget
Impression de numéros, du nom de la municipalité et d'inscriptions réfléchissantes, achat de mousquetons, fabrication de tags	450 \$	Pièces et accessoires

### **2. Hygiène du milieu**

Description	Montant	Budget
Achat d'un turbidimètre exigé par le ministère	2 600 \$	Pièces et accessoires aqueduc

Description	Montant	Budget
Autocollant pour l'identification des bacs à ordures	165 \$	Matière résiduelle-Matériel

### **3. Loisirs, Culture et Bibliothèque**

Description	Montant	Budget
Achat d'un ordinateur portable pour le suivi administratif et le répertoire de l'inventaire tel que prévu pour la conformité au CRSBP	900 \$	Immobilisation : Aménagement bibliothèque

## **3. SÉCURITÉ PUBLIQUE**

### **3.1 Versement à un tiers de la taxe sur les services téléphoniques du service 911**

**CONSIDÉRANT QUE** l'Agence municipale de financement et de développement des centres d'urgence 9-1-1 du Québec a été créée conformément aux articles 244.73 et 244.74 de la *Loi sur la fiscalité municipale* et qu'elle doit faire remise de la taxe imposée sur les services téléphoniques aux municipalités locales aux fins du financement des centres d'urgence 9-1-1 ;

**CONSIDÉRANT QUE** la municipalité désire que l'Agence fasse plutôt remise directement à l'organisme qui lui offre les services de centre d'urgence 9-1-1 ;

**2011-05-112**

**EN CONSÉQUENCE** il est proposé par Lise Méthot, appuyé par Daniel Roy et résolu que la municipalité demande à l'Agence municipale de financement et de développement des centres d'urgence 9-1-1 du Québec de verser dès que possible, au Groupe CLR dont le siège social est situé au 1173, 6<sup>e</sup> Avenue Grand-Mère (Québec) G9T 2J4 pour et à l'acquit de la municipalité toutes les remises de la taxe imposée en vertu de l'article 244.68 de la *Loi sur la fiscalité municipale* qui lui sont dues, la présente ayant un effet libératoire pour l'Agence à l'égard de la municipalité tant

qu'elle ne sera pas avisée au moins 60 jours au préalable de tout changement de destinataire, à charge pour l'Agence de faire rapport à la municipalité des sommes ainsi versées.

ADOPTÉE à l'unanimité des conseillers

### **3.2 Relance du programme PAIR Mékinac**

**CONSIDÉRANT** que la municipalité de Lac-aux-Sables a adhéré au Programme d'assistance individuelle aux personnes retraitées (PAIR) depuis l'année 2005 ;

**CONSIDÉRANT** le vieillissement de la population et les besoins exprimés par les aînés désirant demeurer dans leur domicile le plus longtemps possible ;

**CONSIDÉRANT** les démarches de la municipalité dans le cadre de la politique municipalité Amie des Aînés ;

**2011-05-113**

**EN CONSÉQUENCE**, il est proposé par Aline Ménard, appuyé par Ghislain Trépanier et résolu que :

- le conseil de la municipalité de Lac-aux-Sables adhère au Programme d'Assistance Individuelle aux personnes Retraitées (PAIR) Mékinac selon la nouvelle entente proposée par l'AQDR Mékinac ;
- la municipalité accepte de verser la contribution de 10 \$ par mois par abonné ;
- la municipalité autorise le maire et la Directrice générale à signer les protocoles pour et au nom de la municipalité.

ADOPTÉE à l'unanimité des conseillers

### **3.3 Nomination comité de planification du plan de sécurité civile**

**CONSIDÉRANT** que la municipalité de Lac-aux-Sables a intégré dans son plan d'action la mise à jour de son plan de mesures d'urgence ainsi que la préparation de son plan de sécurité civile ;

**EN CONSÉQUENCE** il est proposé par Réjean Gauthier, appuyé par Lise Méthot et résolu de nommer les membres du comité de planification soit :

- Valérie Cloutier, directrice générale et coordonnatrice municipale de la sécurité civile ;
- Katy Bacon, inspecteur en environnement et en bâtiments et d.g. adjointe ;
- Patrick Genest, contremaître des travaux publics et ;
- Yvan Hamelin, maire

**2011-05-114**

Le mandat du comité consistera à revoir le plan des mesures d'urgence existant depuis 1977 à Lac-aux-Sables et mis à jour en 1986, 1993, 1999 et 2007. Il devra également prévoir les mesures préventives pour chacun des risques potentiels identifiés ainsi que les mesures de protection à mettre en place pour ceux-ci.

Le comité de planification sera assisté ponctuellement du comité municipal de sécurité civile composé des intervenants des différentes fonctions relatives à la sécurité civile soit les services d'incendie, de premiers

répondants, de police, ambulanciers, de soins de santé et les conseillers des ministères pertinents. Le conseil désire que le plan de sécurité civile soit adopté au printemps 2012 et annoncé lors de la prochaine semaine de la sécurité civile.

ADOPTÉE à l'unanimité des conseillers

#### **4. TRANSPORT, HYGIÈNE DU MILIEU ET ENVIRONNEMENT**

##### **4.1 Visite des étudiants Techniques de Gestion des eaux du Collège de Shawinigan le 30 mai 2011**

**CONSIDÉRANT** la demande de Maxime Brien enseignant à la technique de Gestion des eaux du Collège Shawinigan ;

**2011-05-115**

Il est proposé par Daniel Roy, appuyé par Marius St-Amant et résolu d'autoriser :

- la visite des installations d'eau potable de la municipalité le 30 mai 2011 par le groupe du Collège Shawinigan ;
- la participation de Katy Bacon, Lyne Morneau et Gilles Hamelin à cette rencontre.

ADOPTÉE à l'unanimité des conseillers

##### **4.2 Entériner entente de gestion des matières de l'Éco-Centre**

**2011-05-116**

Il est proposé par Marius St-Amant, appuyé par Ghislain Trépanier et résolu que la municipalité de Lac-aux-Sables accepte d'adhérer pour l'année 2011 à l'entente offerte par la Régie de Gestion des Matières Résiduelles de la Mauricie. L'entente prévoit que la Régie offre la fourniture et le ramassage des conteneurs pour les matières valorisables incluant le bardeau d'asphalte.

Cette entente est valide pour une période minimale d'une année elle pourra être modifiée par les parties

ADOPTÉE à l'unanimité des conseillers

##### **4.3 Demande de remboursement politique de déneigement chemin Tangara et Sittelles et de la rue Tessier**

**CONSIDÉRANT** la politique d'aide au déneigement des chemins privés ;

**CONSIDÉRANT** qu'il y est inscrit que le remboursement est effectué sur présentation des pièces justificatives ;

**CONSIDÉRANT** les demandes soumises par différentes associations de propriétaires ;

**CONSIDÉRANT** que les demandeurs ont soumis toutes les pièces justificatives à leur demande ;

**2011-05-117**

**EN CONSÉQUENCE**, il est proposé par Marius St-Amant, appuyé par Lise Méthot et résolu d'accepter les demandes et de déboursier les sommes suivantes selon la politique de déneigement des chemins :

- Chemins du Tangara et des Sittelles, représenté par monsieur Pierre Chouinard, la somme de 777,79 \$ ;

- Chemin Tessier, la somme de 570,00 \$ ;

ADOPTÉE à l'unanimité des conseillers

#### **4.4 Ajout de rues pour la circulation des VTT**

**CONSIDÉRANT** que la municipalité peut permettre la circulation des VTT sur certains chemins de moins d'un (1) km par résolution ;

**CONSIDÉRANT** la lettre du ministère des Transports refusant la circulation sur certains chemins de la municipalité ;

**CONSIDÉRANT** l'analyse de différents scénarios de circulation par les responsables du club Quad Rive-Nord et par le conseil municipal ;

**CONSIDÉRANT** le plan de signalisation préparé par le club ;

**2011-05-118**

**EN CONSÉQUENCE** il est proposé par Réjean Gauthier, appuyé par Ghislain Trépanier et résolu d'autoriser la circulation des VTT sur les chemins suivants :

- la rue Principale de la Pointe du Vieux Moulin jusqu'à la rue Magnan sur une distance de 910 mètres ;
- la rue Magnan sur une distance de 335 mètres ;
- la rue Lavallée sur toute sa longueur 630 mètres ;

ADOPTÉE à l'unanimité des conseillers

### **5. AMÉNAGEMENT, URBANISME ET MISE EN VALEUR DU TERRITOIRE**

#### **5.1 Entériner représentation Mis-Mek Communautaire**

**2011-05-119**

Il est proposé par Daniel Roy, appuyé par Lise Méthot et résolu d'entériner la nomination de M. Marius St-Amant, conseiller en tant que représentant de la municipalité au sein du conseil de Mis-Mek Communautaire.

ADOPTÉE à l'unanimité des conseillers

### **6. LOISIRS ET CULTURE**

#### **6.1 Renouvellement entente Aréna de St-Tite**

**2011-05-120**

Il est proposé par Aline Ménard, appuyé par Ghislain Trépanier et résolu que la municipalité de Lac-aux-Sables adhère à l'entente proposée par la Ville de Saint-Tite pour l'utilisation de l'aréna pour la saison 2011-2012.

ADOPTÉE à l'unanimité des conseillers

#### **6.2 Fête des Voisins 4 juin 2011**

**CONSIDÉRANT** la semaine de la municipalité du 29 mai au 4 juin 2011,

**CONSIDÉRANT** que la municipalité veut favoriser l'augmentation du sentiment d'appartenance de ses citoyens envers leur communauté;

**CONSIDÉRANT** que le 4 juin 2011 est déclarée Journée de la Fête des Voisins;

**CONSIDÉRANT** que cette fête permet de jouer un rôle actif pour développer la cordialité et la solidarité dans leur milieu de vie;

**2011-05-121**

**EN CONSÉQUENCE**, il est proposé par Aline Ménard, appuyé par Lise Méthot et résolu que la municipalité déclare la journée du 4 juin 2011 « Fête des Voisins » et invite la population à participer à cette fête soit par la tenue d'activités de quartier ou encore à participer à la fête qui se tiendra au parc Louis-Philippe-Fugère. La programmation sera diffusée sous peu.

ADOPTÉE à l'unanimité des conseillers

### **6.3 Demande utilisation du terrain de balle été 2011**

**CONSIDÉRANT** l'organisation d'activités par le Comité des loisirs de Lac-aux-Sables Inc durant l'année 2011;

**2011-05-122**

**EN CONSÉQUENCE**, il est proposé par Réjean Gauthier, appuyé par Daniel Roy et résolu que le conseil autorise l'utilisation du Parc Louis-Philippe-Fugère les 28 mai, 2 juillet, 6 août et le 3 septembre 2011 pour la tenue des « journées de balle amicales » et autorise le Comité des Loisirs de Lac-aux-Sables Inc à déposer une demande auprès de la Régie des alcools, des courses et des jeux pour la vente de boissons alcoolisées pour ces mêmes journées.

ADOPTÉE à l'unanimité des conseillers

### **6.4 Demande utilisation du parc Louis-Philippe-Fugère**

**CONSIDÉRANT** la demande de parents de joueurs de l'équipe de hockey Les Castors de Normandie PeeWee A;

**2011-05-123**

Il est proposé par Marius St-Amant, appuyé par Daniel Roy et résolu d'autoriser l'utilisation gratuite des installations du Parc Louis-Philippe-Fugère incluant le chalet pour la tenue d'une activité récompense pour l'équipe de hockey Les Castors de Normandie PeeWee A le 14 mai 2011. La présente autorisation est conditionnelle :

- à ce qu'il n'y ait pas de consommation de boissons alcoolisées ;
- que le site soit remis en bon état ;
- que le ménage soit effectué ;
- et que le déroulement de l'activité soit sous la supervision des adultes

ADOPTÉE à l'unanimité des conseillers

### **6.5 Demande de nomination de la salle du club de l'âge d'Or d'Hervey-Jonction**

**CONSIDÉRANT** la demande de la FADOQ, club de Hervey-Jonction;

**CONSIDÉRANT** que la municipalité peut faire une nomination à titre posthume mais qu'un délai de 12 mois doit être respecté suite au décès de la personne visée;

**2011-05-124**

**EN CONSÉQUENCE**, il est proposé par Ghislain Trépanier, appuyé par Lise Méthot et résolu de nommer la salle occupée par la FADOQ au centre communautaire du secteur Hervey-Jonction « Salle Jeannette-Mongrain ». Les démarches auprès de la Commission de toponymie du Québec seront réalisées au courant de l'année 2011 pour une transmission du dossier après le 14 janvier 2012.

ADOPTÉE à l'unanimité des conseillers

#### **6.6 Modification résolution # 2011-04-094**

**CONSIDÉRANT** la résolution 2011-04-094 ;

**2011-05-125**

**EN CONSÉQUENCE**, il est proposé par Marius St-Amant, appuyé par Ghislain Trépanier et résolu que le conseil autorise le Comité des Loisirs à utiliser la salle municipale pour la tenue des activités des festivités de la Fête Nationale du Québec en cas de pluie le 23 juin 2011 et à faire les démarches pour l'obtention d'un permis de vente de boissons alcoolisées auprès de la Régie des alcools, des courses et des jeux.

ADOPTÉE à l'unanimité des conseillers

### **7. AUTRES SUJETS**

#### **7.1 Demande d'aide financière**

##### **7.1.1 Demande Carrefour Culturel Mékin'Art**

**CONSIDÉRANT** la résolution 2010-10-331 concernant la participation de la municipalité au projet Terre-Eau fertile;

**2011-05-126**

**EN CONSÉQUENCE**, il est proposé par Aline Ménard, appuyé par Réjean Gauthier et résolu d'autoriser le dernier versement de 250\$ à Carrefour Culturel Mékin'Art et d'autoriser ce dernier à utiliser le logo de la municipalité pour ses publicités pour le projet Terre-Eau fertile

ADOPTÉE à l'unanimité des conseillers

##### **7.1.2 Don Fondation du CSSS de l'Énergie**

**2011-05-127**

Il est proposé par Lise Méthot, appuyé par Ghislain Trépanier et résolu de faire une contribution de 150\$ à la Fondation du CSSS de l'Énergie pour l'année 2011.

ADOPTÉE à l'unanimité des conseillers

#### **7.2 Dépôt état des résultats projet municipal-scolaire**

**2011-05-128**

Il est proposé par Daniel Roy, appuyé par Marius St-Amant et résolu d'accepter le dépôt de l'État des résultats du projet municipal-scolaire du 9 avril 2011 présentant un grand total de 8 697,48 \$ pour l'achat d'équipements sportifs pour l'École le Sablon d'Or. La liste des différents partenaires de l'événement sera publiée dans l'Écho du lac du moi de mai 2011.

ADOPTÉE à l'unanimité des conseillers

#### **7.3 Dépôt candidature prix d'excellence du Réseau Québécois de Villes et Villages en santé**

**CONSIDÉRANT** le rôle actif joué par la municipalité dans l'élaboration du projet collectif de renouvellement des équipements sportifs désuets de l'École le Sablon d'Or ;

**CONSIDÉRANT** l'importante participation des citoyens et des différents acteurs locaux et régionaux dans la réussite de ce projet ;

**CONSIDÉRANT** que ce projet a été élaboré par la municipalité de Lac-aux-Sables ;

**2011-05-129** **EN CONSÉQUENCE** il est proposé par Aline Ménard, appuyé par Lise Méthot et résolu que la municipalité de Lac-aux-Sables dépose sa candidature dans le cadre du concours Prix d'excellence du Réseau Québécois de Villes et Villages en santé.

ADOPTÉE à l'unanimité des conseillers

#### **7.4 Avis de motion de félicitation**

##### **7.4.1 École le Sablon d'Or : projet récupération de piles**

**2011-05-130** Il est proposé par Ghislain Trépanier, appuyé par Réjean Gauthier et résolu de féliciter les élèves de l'école le Sablon d'Or pour leur projet de récupération des piles et leur mention d'honneur remportée lors du gala entrepreneurial de la Commission scolaire de l'Énergie.

ADOPTÉE à l'unanimité des conseillers

##### **7.4.2 Madame Denise St-Amant : bénévole**

**2011-05-131** Il est proposé par Aline Ménard, appuyé par Daniel Roy et résolu de féliciter Madame Denise St-Amant qui a reçu la distinction bénévole de l'année décernée par le Centre d'Action bénévole de Mékinac.

ADOPTÉE à l'unanimité des conseillers

#### **7.6 Période de questions – Parole à l'assemblée**

Début : 20 h 12

Fin : 20 h 33

#### **7.7 Levée de l'assemblée**

**2011-05-132** Les sujets à l'ordre du jour ayant tous été épuisés, il est proposé par Ghislain Trépanier, appuyé par Daniel Roy résolu que la séance soit levée à 20h34.

---

M. Yvan Hamelin  
Maire

---

Valérie Cloutier Adm.A.  
Directrice-générale et  
Secrétaire-trésorière